

INVENTAIRE DES FICHIERS DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Article 76 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels

1. Le nom du fichier

Groupes de discussions et tests d'utilisabilité,

2. La catégorie de renseignements contenus dans ce fichier :

- Identifiants personnels (nom, numéro téléphone, adresse, sexe, âge, occupation, événement de vie)
- Médicaux
- Formation / scolarité
- Expériences de travail
- Financiers
- Autres (précisez) : bande sonore avec images, photos, opinion sur la prestation de service évaluée

3. Les fins pour lesquelles les renseignements sont conservés :

Pour évaluer la qualité des prestations de services

4. Les modes de gestion utilisés :

- Manuel (papier, carton, etc.)
- Mécanique (microfiche, microfilm, etc.)
- Informatique (disque, bande, etc.)
- Autres (précisez) : Enregistrements vidéo

5. La provenance des renseignements :

- Personne concernée par les renseignements
- Organisme public (CSPQ)
- Personne autre que la personne concernée ou un organisme privé
- Autres (précisez) :

6. La catégorie de personnes concernées :

- Personnel de Services Québec
- Personnel de la fonction publique
- Autres catégories (précisez) : Les participants

7. La catégorie de personnes qui ont accès au fichier dans l'exercice de leurs fonctions :

- 105 - Agent de recherche et de planification sociaux-économique
- 108 - Analyste de l'informatique et des procédés administratifs
- Personnel attitré du fournisseur